

PIANOS ORGUES

Chickering, Steinway, Orgues, Haines, de Fazy, Everett et etc. Nordheimer, Kimball.

Nous avons un assortiment complet et choisi de bons pianos de seconde main. Les prix et conditions sont à la portée de tous.

A & S Nordheimer 67 RUE SPARKS

DEPECHE DU MATIN

(Service Spécial)

Une femme à cornes Paris, 27.—On vient de découvrir en Lithuanie une jeune femme, Catherine Michoffen, dont le front, parfaitement conforme, se trouve orné de deux gentilles petites cornes. Elle n'est mariée que depuis trois ans, ce qui d'ailleurs importe peu à la chose. D'un fort joli visage et d'une humeur charmante, elle est adorée de son mari désolé de cette parure diabolique.

C'est, au reste, assez gênant. Quel saisissement pénible pour un époux qui, jouant avec les blonds cheveux de sa femme, s'entendrait dire : "Prends donc garde, Alfred ! tu fais mal à mes cornes !"

Ces cornes humaines sont, dit-on, susceptibles de causer de vives douleurs comme une dent qui pousse ou qui se gâte. Je suppose un monsieur affligé par la nature de cet ornement frontal. On s'informerait de ses nouvelles au rés de sa femme. Avec quel embarras ne doit-elle pas répondre : "Mon mari n'aurait pas mal sans sa corne, mais ce qui le fait beaucoup souffrir ?"

Gatherine Michoffen n'est pas la première femme cornue que l'on signale. Un savant médecin a relevé cinquante-cinq exemples de ces cas rares et singuliers. Un autre fait mention d'une jeune Italienne dont la corne atteignait seize centimètres. Dans un rapport académique, il est parlé d'une Hongroise, sur la tête de laquelle se dressait un appendice de quinze centimètres au moins.

M. de Parville écrivait autrefois, dans le Journal des Débats, un très curieux article sur les femmes à cornes. Il indique un certain nombre de cas étranges, qu'il analyse et qu'il explique avec sa haute compétence.

De toutes ces cornes féminines la plus étonnante et la plus singulière la plus fameuse que l'on connaisse c'est à coup sûr la corne de Mme Lee. Après la mort de cette pauvre dame le docteur Dubrandy, d'Hyères, déposa cette mystérieuse corne au musée de l'hôpital Saint Louis, où probablement on peut la voir encore. Elle mesure vingt et un centimètres et elle attendrait vingt-sept si son extrémité repliée sur elle-même venait à être déroulée.

Cette corne humaine est tordeuse en spirale comme une corne de bœuf. Sa circonférence en moyenne de six centimètres, en dépasse sept dans certains endroits. Une remarque bizarre, c'est que la surface de cette corneproéminente présente dans le sens longitudinal des cannelures comme en offrent les cornes de certaines antilopes.

On se demande qu'elle figure ou plutôt qu'elle tèle cette pauvre Mme Lee pouvait bien faire dans le monde et dans un ménage.

Comment expliquer cet appendice cornu, obligatoires pour les chèvres et les bœufs mais se dressant sur une tête humaine comme un point d'interrogation ? Est-ce un phénomène de pur hasard et de rare leçon de la nature voulant ainsi prouver à l'homme superbe qu'il n'est qu'un voisin, un parent peut-être de la bête méprisée.

Cette corne enfui serait-elle l'héritage pittoresque, recueilli par un frot de rencontre d'une autre être rudimentaire, homme primitif d'une race mystérieuse, à jamais disparue.

comme le règlement de la question universitaire. Nous avons dit alors que nous pensions les renseignements prématurés. La Presse disait un peu plus tard, que nous parlions ainsi parce que nous n'aurions pas pu avoir en même temps qu'elle les renseignements qu'elle donnait. Mais ces paroles n'étaient qu'un truc bien innocent, afin de se donner occasion de glisser d'autres renseignements que ses premiers sans avoir l'air de ne rien ajouter.

Elle sera sans doute obligée d'inventer un autre truc, si elle veut publier les nouvelles officielles qui seront connues dans quelques jours. Mais nous croyons savoir des aujourd'hui, que les deux comités nommés par Laval et Victoria en sont venus à puis, et tout récemment, à l'entente tant désirée, c'est-à-dire l'union des deux parties.

Gâce au désir sincère d'en arriver là, les représentants en sont venus à un arrangement honorable pour tous. On marchera désormais uni, mais pour cette année les cours continueront à se donner comme par le passé, les élèves suivant respectivement leurs cours chacun de leur côté.

M. l'abbé Proulx, Vicaire-Recteur, et actuellement à Québec afin de demander au conseil de Laval, de nommer comme ses professeurs ceux de l'École de médecine et de Chirurgie, selon qu'il en est convenu par les membres des comités. On croit que ces arrangements seront agréés par qui de droit, et que les forces seront maintenan unies pour le plus grand bien de tous.

JESUITES VS MAIL

Les débats devant la cour d'appel hier matin

Sur le jugement de l'hon. J. Loranger

Montréal, 28.—Hier matin on eut lieu devant la cour du Banc de la Reine, en appel, les débats sur la motion du Mail, en appelant du jugement de l'honorable juge Loranger, in re la Compagnie de Jésus vs le Mail.

Le banc était composé des honorables juges Doion, T. sier, Gross, Church et Bossé. Le Mail était représenté par l'hon. Laflamme et MM. Trenholme et Smith; les RR. PP. Jésuites par M.M. Genfrion, Curran et Beique.

L'appel est d'un jugement interlocutoire du 14 mai 1889, retranchant certaines allégations de l'exception à la forme de l'appel parce qu'elles sont vagues et non suffisamment libellées dans la poursuite et pour dommages résultant d'un article diffamatoire.

La défenderesse appellante n'a pas encore plaidé au mérito. Mais elle a fait une exception à la forme niant l'existence corporative de la défenderesse-intimée, prétendant que l'acte qui lui a donné telle existence est ultra vires de la Législature de Québec, et ajoutant à ce la grand nombre de raisons dont on sait très bien le but populaire, mais dont on ne saisit pas aussi bien le but juridique.

Plusieurs de ces allégations sont vagues, sont rédigées en termes généraux, mentionnent des faits sans les préciser, etc.... L'intimée, ne pouvant répondre avec précision et connaissance de cause à de telles allégations, a soulevé à son tour une question de forme par voie de motion.

Elle a demandé que toutes les allégations non suffisamment libellées fussent retranchées; et cette motion a été accordée en partie par la cour inférieure. De là l'appel.

L'appellante souleva une question de procédure et dit: la Cour de ne pouvait retrancher ces allégations sur une simple motion. Une seconde saison, la plus importante, que le parties retranchées de l'exception à la forme étaient suffisamment libellées et claires, savoir: que les membres de la société de Jésus sont morts civilement sous les lois civiles du pays et a cause des vœux et règlements de leur ordre, et qu'une corporation ne peut être composée totalement de personnes mortes civilement, qu'il est au-delà des pouvoirs de la législature de constituer telle corporation.

LES DÉBATS L'hon. M. Laflamme prit le premier la parole. Nous n'en sommes pas, dit-il, que la législation a le droit de créer une corporation de telle et telle personne, mais qu'il y a eu erreur ou par inadvertance de l'incapacité de ces individus de faire partie intégrante d'une corporation jouissant de droits civils du pays.

Nous disons que les personnes, dont les noms figurent à l'acte d'incorporation, sont des figures fantasmagoriques, des syndics des prêtres même d'un corps étranger à nos lois, sur lesquels notre législation n'a aucun contrôle.

L'honorable juge Dorion.—Votre argument est celui-ci, n'est-ce pas? La législature s'est trompée sur le caractère des personnes faisant

partie de cette corporation et l'acte les incorporant est nul. L'honorable M. Laflamme.—Oui il y a un acte point important: c'est l'allégation de notre exception où il est dit: Des règles et règlements de votre société, certaines lois ecclésiastiques certains vœux que vos membres, s'opposent à ce qu'ils fassent partie d'une association incorporée, les empêchant d'exercer les franchises accordées par le statut, les rendant déloyaux, etc., etc."

Le jugement de la cour supérieure nous empêche de dire quel est le but et l'objet de cette société. La société de Jésus n'a jamais été reconnue ici, depuis sa suppression; le collège Sainte-Marie formé des Jésuites n'était pas la corporation des Jésuites. Donc qu'est-ce qu'on incorpore? On incorpore la société de Jésus, tous ceux qui font et feront partie de la corporation en ce pays, quoiqu'ils soient hors du pays.

Si ces cinq personnes mentionnées dans l'acte ont le droit de s'adjoindre tous les Jésuites de l'uni, vers, nous avons le droit de nous acquiescer des tendances et des principes de ces personnes qu'on incorpore. Personne ne prétendra qu'on fait ici incorporer une société qui va trafiquer en Afrique ou en Chine.

La société de Jésus, d'après les auteurs les plus jésuites, n'est pas une corporation; c'est une milice, une armée, commandée par un général qui est tout: il faut donc incorporer le général. L'honorable J. Dorion.—C'est la Salvation Army.

M. Laflamme.—Oui, vrs Honneur. M. Laflamme cite à vos Pasquier l'abbé Isambert, au mot Jésuites la bulle du Pape Clément XIV, un arrêté du parlement de France supprimant l'ordre des Jésuites "contenus dans un volume intitulé "Jésuites et les Jésuites," par Jean Wallon, un écrivain catholique, ajouta M. Laflamme.

Cet "écrivain catholique," souleva l'ilarité de plusieurs membres du barreau. Les bons catholiques, reprit M. Laflamme, ne sont pas tous Jésuites.

C'est une société plutôt politique qu'enseignante, continua l'avocat du Mail. Nous avons le droit d'invoquer leur règlements et de démontrer d'après leurs tendances introduit ici un pouvoir étranger sur lequel nous n'aurions aucun contrôle.

Si nous incorporons le général des Jésuites nous lui donnons le droit de nous dicter en quel cas ses subordonnés obéiront à nos lois. A'ors vient le conflit entre les autorités civiles et religieuses. "Jamais dans aucun pays civilisé on n'a toléré la suprématie religieuse absolue, c'est pourquoi les concordats ont réglé les relations des pouvoirs civils et religieux. Ici, on n'a pas de concordats et on donne à un étranger le droit de nous en imposer.

Comme l'a dit un faneais célèbre: "Aucun état ne peut tolérer un autre état dans son état." M. Smith discuta la question de procédure puis M. Geoffin répondit.

L'avocat des Jésuites en ra moins que M. Laflamme sur la corne de l'ordre des Jésuites et en suite tenant à la question de procédure, soutint que l'honorable juge Loranger avait eu raison de retrancher les allégations vagues de l'exception.

L'argumentation du savant avocat peut se résumer à ceci: Le (Mail) plaide que les Jésuites n'ont pas le droit d'être incorporés parce qu'ils sont morts civilement. Qu'il p'ouve que les morts civils ne peuvent pas être incorporés et non vaguement comme il a fait et disait. Les 2 vœux régénérés.

Le Mail parle des règlements de la société de Jésus, formée de tous les Jésuites de l'univers, mais la défenderesse n'est que la compagnie de Jésus dont les règlements sont ceux du cloître Ste Marie. La société de Jésus n'a aucune nationalité; s'il y avait des Turcs dans la société il ne leur serait pas permis de faire partie de la société.

Il y a, il est vrai des règlements généraux mais aussi des règlements locaux qui changent avec les localités et les climats. Le savant avocat n'avait pas fini son argumentation lorsque la cour s'est ajournée.

ATTENTION FITZPATRICK ET HARRIS se sont un plaisir de remettre le public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin; leurs marchandises sont du premier choix. FITZPATRICK & HARRIS 65 rue William.

NETTOYAGE TAPIS A LA VAPEUR Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez STEPHEN WILKINS, 129 rue Augusta. Les ordres peuvent être laissés au No 78, rue Bank.

JOS LANDREVILLE 401 Rue Sparks Ecuries de louage, Chevaux et Voitures de toutes conditions. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

CHITTY & CO. Encanteurs et Agents DE PROPRIETES FONCIERES 48 RUE ELGIN, OTTAWA CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, provinces de Québec; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île de France Édouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de train, en 30 heures.

L'élégants chers dortoirs (buffet) et salons pour le jour sont attachés à chaque train direct. Les populaires places d'eau et de pêche du Canada se trouvent le long de cette ligne; ou bien, on peut s'y rendre par cette ligne.

La Ligne des Passagers et des Mallets, CANADIENNE-EUROPEENNE Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent Européen en passant Montréal, le jeudi matin, rejoignent le steamer "Palmer" à Rimouski le même soir.

T. J. SEATON Horloger et Bijoutier Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis. Nos. 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

LOTTERIE NATIONALE CLASSE D. LE 27ME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE MERCREDI, 16 OCTOBRE 1889 A 2 HEURES, P.M. VALEUR TOTALE DES LOTS \$50,000.00 Gros Lot: Un Immeuble de \$6,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS: 1 Immeuble de..... \$5,000.00 \$5,000.00 1 do..... 2,000.00 2,000.00 2 Immeubles de..... 1,000.00 1,000.00 4 do..... 500.00 2,000.00 10 do..... 300.00 3,000.00 30 Ameublements..... 200.00 6,000.00 60 do..... 100.00 6,000.00 500 Montres d'or..... 50.00 10,000.00 1000 Montres d'argent..... 10.00 10,000.00 1000 Services de toilette..... 5.00 5,000.00 2387 Lots valant..... \$50,000.00 COUT DU BILLET..... \$1.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pourcent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale. Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage. Tirages, le 3e Mercredi de chaque mois. Le Secrétaire: S. E. LEBEVRE, Bureau: 19, Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada

W. E. BROWN MANUFACTURIER ET MARCHAND DE CHAUSURES EN GROS A transporté son établissement au No 61 RUE BIDEAU, OTTAWA

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE Montreal et Ottawa OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TOUTS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

Les convois partent de la gare de rue Elgin comme suit TRAIN EXPRESS DE MONTREAL 8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccorde avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Égypte et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, s'y rattachant à 11.30 a.m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à manger, partant de Montréal à 5.20 p.m., se raccorde avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est. Les convois arrivent à 12.30 p.m. et à 10 p.m. de l'Est, se raccorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSSE'S POINT 1.20 P.M. Quitte Ottawa, gare de la rue Elgin arrivant à Rousse's Point à 2.40 p.m. et se raccorde à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.40 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chers dortoirs pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rousse's Point. Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité ou aux Stations.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général PERCY R. TODD, Agent général des Passagers.

CHARBON! Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite. BIEN CRIBLE ET TAMISÉ O'REILLY & HENEY (Succ. de J. A. Seybold) Rue Sparks BLOC RUSSELL

Nouveau magasin de Chaussures J'invite le public à venir me faire une visite. Je tiens aussi plusieurs hommes pour ouvrages de pratiques-satisfaction garantie. G. GLAUCHE, Rue D'Albion

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES F. G. JOHNSON & CIE Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre. Chantiers en cuivre, Valves, Inspecteurs et Bouillottes. Fûts en bois, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux. Peinture pour recevoir les tuyaux vapeur et les bouillottes. Lieux d'aisance, Eviers et baigns, etc. Couverture en "Canada Plate" et Aluminisée. Agents pour engins de PRASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558 En face de la rue George SPECULATION. Géo. A. Romer, BANQUIER & COURTIER 40 et 42 Broadway et 51 New Street, New-York City.

Partis: Titres, Grains, Provisions et Pétrole achetés, vendus et négociés sur marges. P. S.—L'écrit pour brochure explicative. DOMINION FLOUR STORE La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN PROPRIETAIRES 36, Carre du Marche By. 36 10 000 ROULEAUX DE TAPISSERIE De tout choix doivent être vendus d'ici à 1er Juillet. Prix depuis 1 cent en montant.

Tapisserie posée pour 10 cts le rouleau. Je possède les plus beaux papiers de choix de Canada et des Etats-Unis. Grand assortiment de papiers dorés depuis 25 cent le rouleau, et brochures depuis 5 cent la verge. J'invite le public à venir me une visite.

Feinture de toutes Sortes TOUJOURS EN MAINS. J. F. BELANGER 139 RUE BANK, "LE CANADA" EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE CHEZ A. BEAUVAIS et Cie., No. 103, Rue Bank, Ottawa.

W. J. ELLARD Fabricant de charnières et forgeron Réparations de tous sorts exécutées sous le plus court délai 10 RUE ST-GEORGE, OTTAWA

W. O. MCKAY Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de "L'HOTEL RICHELIEU" Agents pour les Commerçants de Bois 416, 418 et 420 rue Sussex.

MODES De maison, des derniers goûts et fashionables. STYLE DE NEW-YORK, A DE BAS PRIX

Mlle. A. McDONALD MAGASIN DE MODES PARISIENNES 521-RUE SUSSEX-521

Pritchard & Andrews Si vous voulez faire Réparer vos Balances ou peser des marchandises, allez chez le sousigné. INSPECTER vos POIDS. Pritchard et Andrews GRAVEURS EN GENERAL 175 RUE SPARKS

PAS DE GOUTER GRATIS Mais un bon goûter substantiel et à bon marché. Quand vous êtes pressé, vous ne devez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 h. à 5 h., jusqu'à 5 h. Soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, charbon ou fruits de toutes sortes. Salades en grande variété, une spécialité. C'est pour l'accommodation des messieurs et des dames et le public en général. C'est le repas le plus succulent que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à "l'International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même. J. W. LANGTOTT, Prop. G. J. NICHOLSON, Restaurateur.

LE MARI ROMANIQUE De 175 pages r.lié A VENDRE P. C. GUILLAUME LIBRAIRE Coin des rues SUSSEX et YORK

W. O. MCKAY Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de "L'HOTEL RICHELIEU" Agents pour les Commerçants de Bois 416, 418 et 420 rue Sussex.

GRANDE Vente au Comptant! DE NOS HABITS TOUT FAITS AUJOURD'HUI Habillements pour Hommes, Habillements pour Enfants, et Chapeaux. BRYSON GRAHAM & CO. 146, 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS, Ottawa. Ne vous servez que du meilleur coton en rouleau, celui de Clapperton.